

OBJET

**FINANCES - Gestion  
2020 de la réserve  
naturelle des marais  
d'Isle. Demandes  
de subventions.  
Approbation.**

==

**RAPPORTEUR  
M. le Président**

Date de convocation :  
29/01/20

Date d'affichage :  
29/01/20

Nombre de Conseillers  
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés : 74

Nombre de Conseillers  
votants : 70

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS

Séance du 4 FÉVRIER 2020 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présent(e)s :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, M. Jean-Marc WEBER, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEL, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Paul GIRONDE, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Richard TELATYNSKI, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GARDON, M. Alain RACHESBOEUF, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, M. Michel LANGLET, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Damien NICOLAS, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, M. José PEREZ, Mme Sylvette LEICHTNAM, M. Karim SAÏDI, M. Bernard DELAIRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CAMELLE, Mme Djamila MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, Mme Christine LEDORAY, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. Roger LURIN, M. Denis LIESSE.

M. Philippe LOCOCHE suppléant de Mme Myriam HARTOG, Mme Chantal ZIMMERMANN suppléant de M. Fabien BLONDEL, M. Bernard BRY suppléant de M. Elie BOUTROY, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

M. Roland MORTELLI représenté(e) par M. Jean-Marie ACCART, M. Claude VASSET représenté(e) par M. Christophe FRANCOIS, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Monique RYO, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Vincent SAVELLI représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, Mme Yvonne SAINT-JEAN représenté(e) par M. José PEREZ, Mme Sylvie SAILLARD représenté(e) par Mme Christine LEDORAY, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT, M. Jean LEFEVRE représenté(e) par M. Philippe CAMELLE

Absent(e)s :

M. Yannick LEJEUNE, M. Michel LEFEVRE

Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

La Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois sollicite des subventions relatives à la gestion 2020 de la réserve naturelle nationale des marais d'Isle.

Le budget global de l'opération est évalué à 483 945,00 € TTC.

Sont escomptés les participations financières suivantes :

- Etat (DREAL)	26 000,00 €
- Conseil Départemental de l'Aisne	20 000,00 €
- Agence de l'eau Artois-Picardie	6 250,00 €

Les crédits correspondants sont prévus au budget de l'exercice en cours.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) de solliciter les subventions pour la gestion 2020 de la réserve naturelle nationale des marais d'Isle auprès des partenaires ci-dessus exposés, et d'autoriser M. Le Président à solliciter tout autre financier potentiel ;

2°) d'autoriser M. Le Président à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération, ainsi qu'à accomplir toutes formalités en résultant.

## DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 70 voix pour adopte le rapport présenté.

M. Jérôme LECLERCQ, Mme Colette BLERLOT, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Thomas DUDEBOUT ne prennent pas part au vote (par vote présent ou par pouvoir).

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

002-200071892-20200204-48926-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/20

Publication : 11/02/20

Pour l'"Autorité Compétente"  
par délégation